SECTION DE CHARENTE MARITIME

CTL du 14 janvier 2021
Evolution des emplois – PLF 2021
1 800 suppressions à la DGFIP !
17 suppressions en Charente-Maritime !

Le CTL « emplois » de la DDFIP de Charente-Maritime était convoqué le 14 janvier 2021. Les organisations syndicales du département ont boycotté ce CTL, refusant de valider les suppressions d'emplois décidées par le gouvernement et les technocrates de Bercy.

Depuis 2009, la DDFIP de Charente-Maritime aura perdu au 1er septembre de cette année **295** emplois (dont 291 postes de catégories B et C), soit plus de **25 %** des effectifs!

Le document présenté par la Direction mélange allègrement les suppressions d'emplois dans le cadre de la Loi de Finances pour 2021 avec la mise en place du NRP départemental (cf fichier joint). Beaucoup de points restent flous dans ce document, notamment concernant le nombre de postes implantés dans les services créés (SGC) et les services absorbants (SIP, SIE, SPF…).

Les 17 emplois supprimés sur le département se répartissent ainsi :

+ 3 A+, - 3A, - 7B et – 10C

Ce qui est encore plus remarquable, c'est que les nouveaux services et les services absorbants sont directement touchés par ces suppressions, alors qu'ils sont tout juste mis en place au 1er janvier ou ne le serons qu'au 1er septembre. Pour les agent(e)s concerné(e)s par les restructurations, il y aura encore moins de postes vacants pour faire valoir les priorités dont ils disposent au mouvement local pour septembre...un beau tour de passe-passe de la part de la Direction !

Les 10 postes C et les 7 postes B supprimés se répartissent :

-1 C (vacant) et -2 B (vacants) au SGC de St Jean d'Angely
-1 C et -1 B SGC Rochefort
-1 B SGC Royan
-2 B trésorerie Montlieu
-1 B SIE Saintes
-1 C (vacant) SIE Marennes
-1 C (vacant) SIE La Rochelle
-1 C SIP Rochefort
-1 C SIP La Rochelle
-1 C SIP Royan
-1 C SIP Jonzac
-1 C PTGC La Rochelle
-1 C SDIF Saintes

Concernant les 3 postes A supprimés, 2 sont fléchés nationalement (1 SIE et 1 PCE). La direction a donc supprimé 1 A au SIE Saintes et 1 A au PCE Saintes.
Pour le 3ème poste, il est écrit : 1 A trésorerie (poste fermé). Aucune précision sur la trésorerie concernée…
2 autres postes A sont supprimés en trésorerie et transférés l'un à la TPH de Saintes, l'autre à la Direction dans le cadre de la mise en place des postes de Conseillers aux décideurs locaux (CDL) prévu dans le NRP.

Quant aux postes A+ créés pour pourvoir les postes de CDL, des interrogations subsistent. D'ailleurs le tableau récapitulatif de la direction par grades et services est incomplet, le solde des emplois étant à - 20 alors qu'il y a normalement un déficit de - 17.

Au CTL du 30 novembre 2020 consacré au NRP de 2021, nous avions déjà demandé au Directeur de nous fournir le nombre d'emplois A+, A, B et C prévus dans les futurs services du département après restructuration, en clair le Tableau des Emplois dans ces services (TAGERFIP). Celui-ci nous avait répondu qu'il attendait l'exercice emplois de janvier 2021. Peut-être que les fêtes de fin d'année lui ont fait oublier notre demande, comme aussi celle d'avoir le périmètre des services et la liste des agent(e)s impacté(e)s…

Nous avons donc boycotté le 1er CTL avec une déclaration liminaire (ci-jointe) rappelant les exigences formulées en novembre 2020 sur les restructurations. Gageons que le Directeur aura l'intelligence de nous fournir les éléments au 2ème CTL prévu la semaine prochaine (pas encore de date précise) afin de pouvoir répondre aux demandes des agent(e)s, qui réclament depuis des mois de la visibilité quant à leur devenir pour pouvoir se positionner pour le mouvement local de septembre 2021 en **« toute sérénité » (cf vœux du Directeur)**.

Le dépôt des demandes de mutations locales se fera au mois de mai, il nous semble urgent d'avoir les éléments pour laisser du temps aux collègues de réfléchir pour concilier leur situation personnelle et professionnelle.
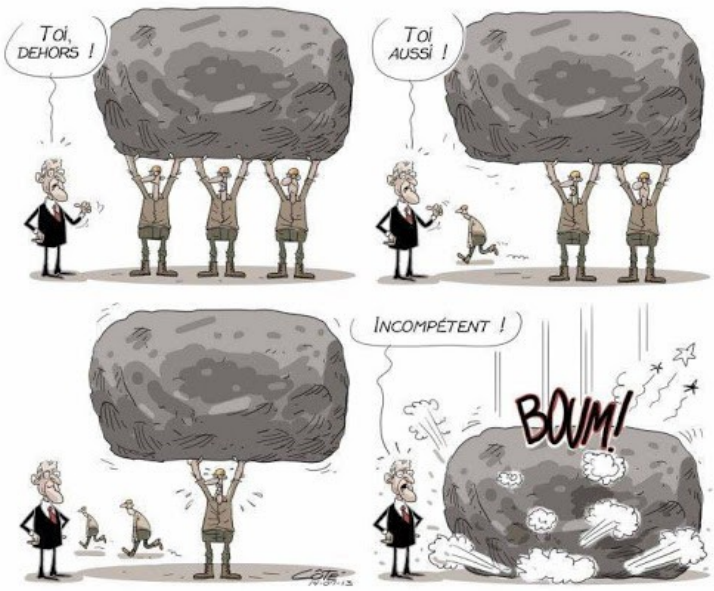
De toute façon, Solidaires FIP 17 ne lâchera rien à ce sujet et si le Directeur s'entête à ne pas fournir les informations claires demandées, nous serons plus têtus que lui, soyez-en convaincus !